

Ce 8 mars 2017
journée internationale des droits des femmes,
quelle vie endurent les 51 prisonnières politiques palestiniennes ?

Il y a actuellement, en février 2017, 51 prisonnières palestiniennes détenues dans les prisons israéliennes de Hashaon et Damon. Ce chiffre est fluctuant, mais ce qui ne change pas ce sont les conditions de vie dramatiques infligées aux prisonnières.

Dans la prison :

les conditions matérielles et psychologiques sont très mauvaises, signalons entre autres : froid et humidité l'hiver, négligence médicale. Ainsi, dans la prison d'Hasharon, se trouvent 13 jeunes filles mineures, 7 d'entre elles ont été blessées par balles lors de leur arrestation et malgré les premiers soins elles souffrent et se plaignent encore de douleurs insupportables et de complications mais aucun soin ni traitement adéquat ne leur a été fourni.

Parmi elles, Istebriq Ahmed Nour, 15 ans, de Naplouse est considérée comme la plus jeune prisonnière palestinienne. Elle a été arrêtée par des soldats israéliens le 21/10/2015 qui lui ont tiré dessus à bout portant à la main et à la jambe alors qu'elle rentrait de l'école, parce qu'elle avait "l'intention" de commettre une attaque au couteau.

Pendant les interrogatoires :

les agents de renseignement déploient toutes les techniques d'interrogatoire psychologiques et physiques tels que les passages à tabac, la privation de sommeil, l'intimidation et le "shabah" qui consiste à suspendre la prévenue pieds et mains liés pendant de longues heures dans une position inconfortable, sans aucun égard à leur spécificité en tant que femme.

Pendant les trajets qui les mènent de la prison aux tribunaux :

la pire des souffrances ressentie par les prisonnières est le transfert vers les tribunaux à bord de véhicules appelés "Al-Bostah", une opération qualifiée de désastre, de punition et de torture délibérée, que l'occupation renouvelle délibérément au gré des comparutions fréquentes devant les tribunaux, mais le

comble de la souffrance c'est en hiver très tôt le matin où la température est basse et le plus souvent les gardiens interdisent aux détenues de prendre des couvertures ou des vêtements chauds, ce qui multiplie leurs souffrances.

Une prisonnière a vécu un calvaire car elle a dû supporter un trajet qui, de sa prison de Damon à son tribunal - la cour militaire d'Ofer - puis retour, a duré 3 jours, le véhicule ayant fait le tour de plusieurs prisons et centres d'interrogatoire.

Et ces conditions dramatiques, elles vont devoir les vivre de longues années :

Ces derniers mois, beaucoup de détenues ont été condamnées par les tribunaux militaires à des peines allant de 1 à 17 ans de prison : la prisonnière Shouruq Ibrahim Dwayyat, 19 ans, de Jérusalem, détenue depuis le 7/10/2015, a été condamnée à 17 ans de prison ; Shatila Souleiman Abu-Ayadeh, 22 ans, de la ville de Kafr Kassem, a été condamnée à 16 ans de prison ferme, sur des accusations d'attaque au couteau ; ainsi que la prisonnière Maysoun Moussa, de Bethléem, détenue depuis juin 2015, et qui a été condamnée à 15 ans avec les mêmes accusations.

Le centre d'études pour les prisonniers de Palestine a appelé les institutions internationales pour les droits des femmes à intervenir pour soutenir et défendre les droits des femmes palestiniennes et appliquer les dispositions des accords que les autorités d'occupation violent au quotidien.

Nous, les Femmes en Noir de Lyon, relayons cet appel. Pour nous, ces femmes, hors la prison et à l'intérieur, manifestent la résistance palestinienne. Comme la poétesse palestinienne, Dareen Tatour, qui fut emprisonnée pour son poème :

« Résiste, mon peuple, résiste leur ».

